

## **Conditions de remboursement de l'opération promotionnelle : Lot Tic Tac T1 Menthe/Festival – JUIN 2026**

### **1) Nature de l'opération**

FERRERO FRANCE COMMERCIALE (ci-après dénommée « FERRERO »), Société par actions simplifiée au capital de 13.174.330 euros, dont le siège social est situé au 18 rue Jacques Monod – CS 90058 – 76136 Mont-Saint-Aignan, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro unique d'identification 803 769 827, met en place un avantage promotionnel pour ses clients professionnels. Cet avantage prend la forme d'un remboursement effectué directement auprès du professionnel dans le respect des conditions établies par FERRERO. Opération valable pour l'achat de ce lot entre le 01/06/2026 et le 30/06/2026.

### **2) Conditions et déroulement de l'opération**

Pour l'achat d'un lot de 2 recharges Tic Tac (1 recharge de 24 étuis Tic Tac Menthe T1 et 1 recharge de 24 étuis Tic Tac Festival T1), le client bénéficie d'un remboursement de 8€. Le client doit se rendre sur le site [www.clubferreropro.com](http://www.clubferreropro.com) du 01/06/2026 au 31/08/2026 23h59'59'', et remplir intégralement la demande de remboursement avec son code promotionnel unique obligatoire inscrit sur le feuillet présent dans le colis. Après vérification de la conformité de la demande de remboursement, un virement bancaire sera effectué sur le compte bancaire dont les coordonnées ont été transmises, sous quatre (4) semaines. FERRERO se réserve le droit de ne pas attribuer le remboursement si la demande est incomplète et/ou s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelques formes que ce soit dans le cadre de la participation à l'opération.

**Offre limitée à trois demandes maximum par point de vente (même raison sociale, même adresse)**

### **3) Liste des produits concernés par l'opération**

Lot de 2 recharges Tic Tac (1 recharge de 24 étuis Tic Tac Menthe T1 et 1 recharge de 24 étuis Tic Tac Festival T1).

### **Durée de l'opération**

Pour tout achat de l'offre de ce lot de 2 recharges Tic Tac T1 entre le 01/06/2026 et le 30/06/2026, la demande de remboursement devra être effectuée sur le site internet [www.clubferreropro.com](http://www.clubferreropro.com) du 01/06/2026 au 31/08/2026 à 23h59'59'', heure de Paris.

### **4) Responsabilité**

FERRERO ne pourra pas être tenue responsable en cas de non-remboursement suite à une erreur dans la transmission par le client de ses coordonnées bancaires. La facture est la seule preuve valable, la perte de cette dernière ou sa non-transmission empêchera tout remboursement.

### **5) Données personnelles**

Le client peut consulter notre charte de protection des données personnelles disponible sur [www.clubferreropro.com](http://www.clubferreropro.com)

## **6) Réclamations**

Pour tout complément d'information et le suivi de son dossier, le client peut contacter le Service Consommateur Sogec Marketing au 01 69 79 25 54, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, ou par mail à l'adresse mail suivante : [service-consommateur@sogec-marketing.fr](mailto:service-consommateur@sogec-marketing.fr).

Toute demande de réclamation ne pourra se faire après le 30 septembre 2026 à 23h59'59''.

## **7) Droit applicable – Litiges**

Les présentes conditions de remboursement sont soumises à la loi française. Si une des clauses des présentes conditions venait à être considérée comme nulle, les autres clauses et les conditions de remboursement elles-mêmes continueraient à s'appliquer.

Au cas où un litige naîtrait du fait d'une situation non prévue par les présentes conditions de remboursement, il reviendrait à la Société Organisatrice de le trancher.

Toute contestation ou réclamation concernant l'Offre de remboursement devra être adressée par courrier à la Société Organisatrice, à l'adresse figurant en tête des présentes conditions de remboursement dans un délai d'un (1) mois à compter de la fin de l'Offre de remboursement (date de réception faisant foi). Toute contestation ou réclamation qui parviendrait entre les mains de la Société Organisatrice passé ce délai ne sera pas prise en compte.

Tout litige concernant la portée, l'existence, la validité, l'interprétation et l'application du présent règlement sera réglé amiablement entre les parties ou, à défaut, par les tribunaux compétents.

### **Extrait de règlement**

\*Modalités de remboursement : Pour obtenir le remboursement d'une somme forfaitaire de 8€, achetez ce lot de 2 recharges Tic Tac T1 (1 recharge de 24 étuis Tic Tac Menthe T1 et 1 recharge de 24 étuis Tic Tac Festival T1), et rendez-vous sur le site internet [www.clubferrero.com](http://www.clubferrero.com). Complétez intégralement la demande de remboursement du 1er juin au 31 août 2026 23h59'59'' avec le code promotionnel unique obligatoirement inscrit sur le feuillet présent dans le colis. Après vérification que votre demande soit conforme, vous recevrez votre virement bancaire sous quatre (4) semaines. Offre limitée à trois (3) demandes de remboursement par point de vente (même raison sociale, même adresse). FERRERO se réserve le droit de ne pas attribuer le remboursement si la demande est incomplète et/ou s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelques formes que ce soit dans le cadre de la participation à l'opération.